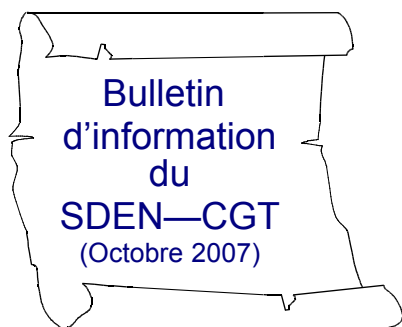




# Provence Enseignement



N°140  
automne 2007

## Editorial

11 200 postes supprimés dans l'Education Nationale: un lourd tribut payé au nom d'une soi disant efficacité du service public !

Ces coupes budgétaires apparaissent pourtant comme contradictoires avec l'ambition gouvernementale affichée pour l'Ecole: lutte contre l'échec scolaire, renforcement du suivi scolaire, réduction du nombre de sorties sans qualification du système scolaire, aide aux établissements en difficulté.

Rien de paradoxal en fait, mais une simple opération de communication à coup d'envoies lyriques dans une lettre du Président de la République adressée aux "éducateurs", destinée à masquer les orientations les plus rétrogrades qui modifieront en profondeur la conception du Service Public d'Education et qui ne répondent qu'à une logique comptable et un objectif clairement annoncé :

"Disposer d'une main d'œuvre bien formée pour notre Economie".

"Le temps de la refondation est venu" ose-t-il déclarer aux enseignants. Oui mais une refondation à la sauce "libérale"!

Car les attaques fusent contre l'Ecole (abandon du collège unique, abrogation de la carte scolaire accentuant le tri social des élèves, plus grande autonomie des établissements, allègement des horaires élèves, multiplication des heures supplémentaires, salaire et avance au mérite, menace sur l'enseignement professionnel pour en faire un relais du patronat.), mais aussi contre les salariés et les citoyens(

précarité, santé, protection sociale, statut de la fonction publique, code du travail, chasse aux sans papiers, criminalisation de l'acte syndical...)

Nous sommes à l'aube d'un vrai tournant pour l'Ecole où il s'agira de choisir entre une école élitiste prônant le mérite en excluant les plus faibles et un service public d'éducation attaché aux principes d'égalité, de solidarité, de mixité sociale, garant de la réussite pour tous et respectueux des personnels.

Nous sommes à l'aube d'un vrai choix de société où une riposte globale n'a jamais été aussi urgente. **Faisons du jeudi 18 octobre et du lundi 22 octobre les premières étapes à cette riposte !**

**Nadine Castellani-Labranche**

**Tous en grève**

**le 18 octobre**

**RDV 10H30 Vieux-port**

**+ Assemblée générale des  
militants à la Bourse du travail**

**14h30**

### Communiqué de presse

union nationale des syndicats de l'éducation nationale  
263, rue de paris case 549 – 93515 Montreuil cedex  
fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture

### Un marché de dupes !

Le ministre de l'Education a annoncé, sans aucune concertation avec les partenaires sociaux, les élus et les familles, la suppression des cours le samedi matin dans le primaire. Au-delà du clientélisme auquel ce gouvernement nous a habitués, cette annonce et le contexte fortement médiatisé qui l'entoure démontrent bien la volonté de décider seul et de passer en force.

En effet, le service public garantit aux professionnels un statut et les droits qui y sont rattachés. Mais surtout, elle assure aux enfants et à leur famille une égalité d'accès, une égalité de traitement, quelles que soient leurs conditions de ressources, de vie.

Réduire de 72 heures l'enseignement dispensé aux enfants ne peut en rien correspondre à la volonté affichée par le Président de la République de faire de tous les élèves de sixième des lecteurs/scripteurs. Se mettre en cohérence avec une moyenne européenne (moins 800 heures de cours par an contre 936 heures actuellement en France) ne peut en rien justifier l'abandon de disciplines comme le sport ou la culture artistique au moment même où le Président de la République en préconise le renforcement.

C'est encore accroître les inégalités que de proposer ces disciplines aux élèves les plus à l'aise en remplacement des cours obligatoires, et de proposer aux 15% les plus en difficulté du soutien dont on ne sait qui l'assurera ni les conditions dans lesquelles il s'exercera.

L'UNSEN-CGT dénonce ces mesures médiatiques qui ne répondent en rien aux attentes des personnels en matière de RTT par exemple, ni aux attentes des usagers en matière de qualité d'enseignement dispensé.

Elle se dit inquiète du démantèlement des missions et des statuts de l'Education Nationale que le ministère organise petit à petit.

Elle dénonce, enfin, la gestion comptable de l'école et les milliers d'emplois menacés par cette mesure.

Montreuil, le 28 septembre 2007





### Lettre ouverte à Xavier Darcos, ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Ministre,

Le 22 octobre 2007, je lirai la lettre du jeune Guy Môquet, puisque mon statut de fonctionnaire m'impose l'obéissance à ma hiérarchie. La lecture de ce texte sera l'occasion d'expliquer aux élèves comment l'école de la République a eu, à un moment donné de l'histoire française, pour fonction de construire artificiellement un sentiment d'identité nationale en enseignant aux jeunes Aveyronnais, aux jeunes Bretons, aux jeunes Alsaciens, une même langue et une même histoire. Une histoire événementielle construite de symboles, de héros, de batailles gagnées, de monuments commémoratifs, qui n'avait qu'un seul objectif construire une identité nationale et faire naître dans le cœur de chacun un même sentiment patriotique, sentiment qui a malheureusement conduit beaucoup d'entre eux à partir à la guerre la fleur au fusil. Ce bref rappel nous permettra de poser la question de la vérité historique et de l'instrumentalisation de l'histoire par le pouvoir politique. La lecture de cette lettre sera aussi l'occasion de poser la question éthique du sens de l'obéissance. Les policiers français qui ont arrêté Guy Môquet et ses camarades, obéissaient aux ordres. Etaient-ils responsables ? Avaient-ils le choix ? Le ministre de l'Intérieur Pucheu et le sous-préfet Lecornu qui ont établi la liste des otages fusillés sont-ils coupables ? Mes élèves sont vifs d'esprit et ne manqueront pas l'occasion de faire d'eux-même des parallèles avec l'actualité : les policiers français et les préfets qui font du chiffre aujourd'hui, en condamnant à une mort certaine les sans-papiers qui ont fui leur pays, sont-ils responsables ? Sont-ils des criminels ? De même, le professeur qui devrait enseigner le sens de la critique, l'exigence de la vérité et qui se fait l'instrument du pouvoir en obéissant, est-il complice du pouvoir ? En cours de philosophie nous pourrions aborder à partir de ces interrogations la thèse d'Hannah Arendt sur la banalité du mal. Inévitablement par voie de conséquence, le débat portera sur le sens de la révolte et de la désobéissance. Peut-on désobéir à la loi ? Nous reviendrons alors sur le sens de la révolte du jeune Guy Môquet et sur la question de l'engagement.

Monsieur le Ministre, j'aurais aimé que vous puissiez venir expliquer à mes élèves que la mort de Guy Môquet n'a pas été inutile. J'aurais aimé que vous leur expliquiez comment, en créant une fonction publique forte au service de l'intérêt commun, le gouvernement issu de la Résistance avait, à la Libération, posé les bases d'une société juste fondée sur la solidarité et le respect de la dignité de tous, d'une société qui ne se fermait pas aux exilés victimes de toutes les guerres qu'elles soient politiques ou économiques. J'aurais aimé que vous puissiez leur expliquer le sens de votre engagement à servir l'intérêt commun en leur donnant de vrais moyens pour étudier, de vrais moyens pour se construire comme des femmes et des hommes libres. Malheureusement, même si vous faisiez l'effort du déplacement, je crains que vous ne puissiez être crédible. Nous lirons la lettre de Guy Môquet alors que nous ne pouvons plus assurer les heures d'éducation civique obligatoires. Mes élèves ne sont pas dupes et c'est ce qui me donne de l'espoir dans l'avenir.

**Aline Louangvannasy, professeur de philosophie au lycée Rive-Gauche à Toulouse**  
**Secrétaire régionale de la CGT-Educ'action**



## Petite victoire, mais historique !

Jusqu'à présent dans le 13, l'inspecteur d'Académie refusait de regarder les dossiers des stagiaires qui souhaitaient changer de département.

Après notre intervention auprès de l'IA du 13, les portes se sont ouvertes et plusieurs dossiers ont été traités. Notamment avec les départements du Rhône, de l'Isère, du Vaucluse.

En ouvrant les portes cela permet à un plus grand nombre d'enseignants stagiaires de pouvoir changer de département. Il faut rappeler que des personnes se croisaient sur la route alors que les choses pouvaient se régler facilement.

## Une rentrée pas comme les autres !

La rentrée syndicale à l'IUFM a été réussie. Un grand nombre de camarades étaient présents à Aix comme à Marseille pour accueillir les stagiaires du premier et du second degré

Il fallait bien que nous soyons présents vue la rentrée scolaire des stagiaires.

Depuis cette rentrée, les stagiaires du second degré sont passés de 4h/6h hebdomadaires à 6h/8h annualisés.

Dans le 1er degré, les stagiaires remplacent des titulaires remplaçant qui devraient remplacer les T1 (néo titulaire) un jour par semaine pendant 15 semaines. Au bout de ces 15 semaines ils seront parachutés dans une autre classe pour remplacer un autre T 1 parti en stage.

Voilà encore des économies ! Encore des milliers de postes économisés ! Ne parlons pas des conditions très difficiles des stagiaires, qui sont affectés dans des établissements en fonction des besoins et non sur la qualité de l'accueil et du stage. Ne parlons pas de la surcharge de travail !

Tout ça au mépris des stagiaires, des élèves, des équipes pédagogiques.

Ne parlons des conséquences de ces économies sur les mouvements des personnels.

## Elections au Conseil d'école et au conseil scientifique de l'IUFM

Depuis janvier 2007, l'IUFM de l'Académie d'Aix Marseille a intégré l'Université.

On commence à ressentir les premières conséquences sur l'ensemble du personnel de formation, technique et administratif. L'objectif est d'utiliser l'intégration pour faire des économies.

C'est pour cela que nous devons être très attentifs aux élections qui vont se dérouler le 14 novembre dans les centres de formation, sans autres possibilités de vote que le "vote physique".

Ces élections concernent les usagers ( les étudiants et stagiaires) dans un collège et les formateurs dans 2 collèges.

Nous devons présenter des listes partout.

N'oublions pas que dans nos établissements nous avons des stagiaires ou des CAE, AE, MI/SE qui sont par ailleurs étudiants préparant un concours de l'Education Nationale. Dans tous les cas ce sont des salariés ou des futurs salariés et à ce titre, la CGT doit pouvoir s'adresser à eux.

Allons les voir, proposons-leur d'adhérer, d'être sur les listes CGT, de voter CGT.

Contactez les SDEN, si vous avez des candidatures !

**Bulletin de candidature**    Stagiaires 0    Etudiant(e) 0    Formateur(trice) 0

Nom :

Prénom :

Centre de formation :

Concours préparé :

Discipline :

Etablissement :

Adresse :

Tél :

Courriel :



## « La solidarité ne doit pas devenir un délit »

### RELAXE POUR FLORIMOND GUIMARD!

Le 22 Octobre 2007, notre collègue Florimond Guimard, professeur des écoles à Marseille, passera devant le Tribunal Correctionnel d'Aix en Provence. Cette audience fait suite au report du procès en avril dernier. A cette époque une forte mobilisation de soutien, impliquant notamment notre organisation syndicale et l'UD-CGT 13, avait permis de marquer un large soutien à notre camarade, par une manifestation unitaire à Aix en Provence. Une pétition nationale avait alors circulé, réunissant, sur la base d'un appel de responsables syndicaux, associatifs et politiques locaux et nationaux, plusieurs milliers de signatures.

Les faits en cause remontent au 11 novembre 2006. Ce jour là plus de 200 personnes, dont de nombreux militants de la CGT, manifestaient pacifiquement à l'aéroport de Marignane pour s'opposer à l'expulsion d'un père de famille, parent d'enfants scolarisés à Marseille. C'est à la suite de cette mobilisation, victorieuse puisque le procureur a pris alors la décision de remettre en liberté le père de famille, que Florimond s'est vu convoqué par la police, puis accusé de manière totalement invraisemblable de « violences avec armes par destination ».

Florimond n'a fait qu'exercer son devoir de solidarité envers les sans-droits que sont les personnes sans-papiers, il n'a commis aucune violence et son action, comme celle de centaines d'autres le même jour, a été non-violente et pacifique. Il est dès lors évident pour nous, comme pour toutes les organisations partie prenante du collectif unitaire de soutien, que les poursuites engagées contre lui correspondent à une logique de répression de l'action démocratique du mouvement social. C'est forts de cette conviction que l'UD et le SDEN-CGT 13 prennent leur part de la nouvelle mobilisation pour arracher la relaxe pour Florimond et engagent conjointement tous les militants syndicaux de la CGT à la prendre.

En effet c'est comme professeur des écoles et syndicaliste du SNU-IPP que Florimond agit dans le Réseau Education Sans Frontières (RESF), dont il est un des animateurs principaux et reconnu. C'est au titre de son mandat syndical qu'il développe dans ce cadre unitaire, dont nous mêmes sommes partie prenante, une activité de solidarité concrète quotidienne auprès des enfants Sans Papiers et de leurs familles. Mais au-delà du cas particulier de Florimond, exemplaire s'il en est, comment ne pas voir que la criminalisation de l'action militante, syndicale et associative, est le corollaire obligatoire des attaques toujours plus violentes contre les droits de tous et toutes menées par une droite ultra-réactionnaire. Réduire les libertés, réprimer l'action collective sous toutes ses formes, criminaliser les militants et les militantes; tout cela est une stratégie consciente pour un gouvernement qui entend détruire les derniers acquis de plus de 50 ans de luttes sociales. C'est pourquoi la défense de Florimond, le refus de le laisser seul face à la « justice » représente un devoir militant et un enjeu pour nos luttes à venir. Il s'agit de défendre notre capacité collective à résister à tous les mauvais coups qu'entendent nous porter Sarkozy et son gouvernement.

L'action du Réseau Education Sans Frontières est des plus justes et nécessaires quand, au mépris des droits les plus élémentaires et en toute inhumanité, l'Etat, la police et la justice appliquent désormais envers les Sans Papiers une politique du chiffre, brutalement statistique. On a ainsi vu récemment le ministre sarkozyste Hortefeux, rappeler à quelques préfets quels « quotas » d'expulsions ils devaient à tout prix s'employer à remplir pour atteindre l'objectif gouvernemental de 25 000 expulsé-e-s au niveau national au 31 décembre prochain. Cette politique conduit, comme ce fut par exemple le cas récemment dans notre département pour une famille originaire du Kosovo, à l'internement administratif en centre de rétention, non seulement de pères et de mères mais aussi d'enfants mineurs, pourtant scolarisés en France depuis plusieurs années, et qui sont ensuite expulsé-e-s. Face à un tel arbitraire bureaucratique, la révolte est ce qu'il y a de plus salubre ! Aux yeux de tout militant syndical c'est un honneur et un devoir que de s'opposer à de telles mesures. Cela est d'autant plus légitime et urgent que le ministre Hortefeux engage maintenant une réforme profonde des lois sur l'immigration, abolissant le droit au regroupement familial, permettant de recourir aux tests ADN, et vidant de tout ce qu'il restait de la notion fondatrice de droit du sol...

C'est donc conscients de ces enjeux, que le bureau du SDEN-CGT 13 et l'ensemble des secrétaires départementaux, ainsi que la Commission Exécutive du syndicat tenue le 18 septembre dernier a décidé l'appel à la grève le lundi 22 octobre prochain, jour du procès de Florimond, pour participer aux côtés des autres forces syndicales, associatives et politiques au rassemblement et à la manifestation

de soutien à Florimond Guimard à Aix en Provence.

Par ailleurs, le samedi 20 octobre à Marseille, dans le cadre d'une journée nationale d'action contre le projet de loi sur l'immigration, aura lieu une manifestation unitaire, qui sera aussi l'occasion de marquer notre soutien à Florimond.


**Pour le Bureau du SDEN 13, E.Arvois**

**GREVE ET MANIFESTATION LUNDI 22 OCTOBRE pour la RELAXE de FLORIMOND (un préavis de grève a été déposé par la FERC)**

**rendez-vous à Aix en Pce 12H PLACE DE LA ROTONDE**

puis VEILLE CITOYENNE devant le TGI (40 Bd Carnot) jusqu'à l'issue de l'audience.

**MANIFESTATION « contre l'immigration jetable » SAMEDI 20 OCTOBRE A MARSEILLE 15H Porte d'Aix**

- Semaine d'action du RESF13 du 15 au 22 octobre et pétition de soutien à Florimond : voir  5  
<http://www.educationsansfrontieres.org/resf13> (signez et faites signer !)





## Rentrée sociale de la CGT 13

Toutes les raisons d'agir !

### Meeting CGT du 18 septembre 2007, Place de la Joliette à Marseille

Un millier de militants se sont retrouvés ce soir là sur la place de Joliette et la CGT Education y était largement présente.

La CGT, et tout particulièrement l'Union Départementale 13, a décidé de bouger et d'impulser l'esprit de résistance au rouleau compresseur sarkozyste.

En ce lieu hautement symbolique de la "mutation" de la ville portuaire livrée par la municipalité Gaudin aux affairistes, la diffusion d'un documentaire mêlant analyses et témoignages de militants des Bouches du Rhône de divers secteurs privés, publics a mis en lumière en 35 minutes toutes les raisons d'agir !

Retrouvez ce film sur le site de l'union départementale CGT: [www.udcgt13.fr](http://www.udcgt13.fr).

### Rassemblement du Samedi 29 septembre 2007 devant la Foire de Marseille

Plusieurs organisations du mouvement social (syndicats, associations, partis) appelaient à un rassemblement le samedi 29 septembre 2007. Pas moins de 500 manifestants étaient au rendez-vous pour défendre le droit à la santé pour tous et exprimer le refus de la franchise médicale.

L'avenir de notre système de sécurité sociale va se jouer au cours des mois qui viennent. L'enjeu va non seulement être de ne pas laisser brader notre actuel système de santé mais aussi de gagner des améliorations afin qu'il soit réellement solidaire et ne laisse plus des millions de salariés et citoyens à l'écart d'une véritable protection.

**Un prochain rendez-vous est fixé le 13 octobre 2007, à l'occasion d'une manifestation nationale à Paris**, organisée par des associations de salariés, la FNATH et l'ANDEVA, à laquelle la CGT appelle à se joindre.

Pour défendre le droit à la santé, pour refuser la franchise médicale, pour la reconnaissance des pénibilités dans le privé et le public.



### Compte-rendu de l'assemblée générale du SDEN 13, mardi 18 septembre 2007

Une trentaine de camarades étaient présents à notre première assemblée générale qui se tenait à Marseille à La Bourse Du Travail. 5 écoles, 4 collèges, 4 lycées et 12 lycées professionnels étaient représentés.

Signalons la présence de deux camarades de la section retraitée.

Nous avons tout d'abord évoqué le fait suivant: "l'absence de certains collègues serait due à des pressions exercées par l'administration directement ou indirectement ce qui les empêcherait d'exercer leur droit syndical librement. L'assemblée générale dénonce de telles pratiques de la part de certains chefs d'établissement qui par abus de pouvoir se rendraient coupables de délit d'entrave".

Il a été décidé qu'un courrier de notre organisation syndicale serait adressé au Recteur afin qu'il fasse respecter ce droit car la discrimination envers des représentants syndicaux qui est dans l'air du temps doit être combattue fermement.

Le matin nous avons fait un bilan sur la rentrée scolaire tant sur le plan national que sur le plan local ; le tour de table et le débat ont fait ressortir les points suivants:

Une certaine morosité dans les établissements et peu de réactivité des collègues sont constatées.

Mais des combats sont menés dans les sections par les camarades.

Dans le primaire: des fermetures de classes, une explosion des effectifs tout ceci accompagné d'un appauvrissement des élèves dans certains secteurs de la ville, et des enfants de SDF même pas scolarisés.

En collège: des difficultés sur la mise en place des PPRE, qui se fait sans moyens et sans cadrage.

La mise en place du soutien scolaire qui va faire multiplier les heures supplémentaires et faire rentrer des associations dans les établissements.

En lycée professionnel: l'arrivée du label ambition réussite étroitement lié à celui de lycée des métiers.

En lycée général: une situation tendue pour les classes de seconde due à l'explosion de la carte scolaire dans les établissements ZEP.

Le suivi des élèves handicapés qui se fait difficilement dans les UPI et parallèlement la destruction du secteur AIS

Les Personnels: suppression de 38 000 CAE, ce qui fait peser des contraintes de plus en plus lourdes sur la vie scolaire

La Gestion des collègues: certains collègues sont sur trois établissements, certains établissements fonctionnent avec un maximum de contractuels.

Plusieurs camarades pensent que la grève est la seule issue pour faire reculer le gouvernement et que le Jeudi 18 octobre serait la première journée de grève et de manifestation pour dire au gouvernement que nous voulons d'autres choix pour l'Ecole de demain !

L'après-midi a été consacré à un exposé suivi d'un débat sur le contrat de travail unique. La présentation a été faite par Emmanuel Arvois.





**Retrouvez nos documents spécifiques sur le site de l'UNSEN( [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr) )**  
**Partie publications:**

- 4 pages syndical "Le spécial Rentrée"
- 4 pages syndical "Le spécial TZR"
- 8 pages syndical "Le spécial Non-titulaires"
- 4 pages syndical "Le spécial Concours"
- 4 pages syndical "Le spécial Vie scolaire"
- 4 pages syndical "Le spécial Documentaliste"
- 4 pages syndical "Le spécial EPS"
- 6 pages syndical "Le spécial COP"
- 8 pages syndical "Le spécial 1er Degré"
- 8 pages syndical "Le spécial Lycée"
- 8 pages syndical "Le spécial Collège"
- 4 pages syndical "Le spécial Enseignement Professionnel"
- 20 pages syndical "Le spécial Rémunérations"
- Tous les 4 ou 8 pages sont au format .pdf

## Sommaire du journal N° 140

- Page 1 :** Edito
  - Page 2 :** Premier degré: Un marché de dupes
  - Page 3 :** Second degré: Lettre ouverte à Xavier Darcos, Ministre de l'Education Nationale
  - Page 4 :** IUFM: Petite victoire, mais historique !
  - Page 5 :** RESF: «La solidarité ne doit pas devenir un délit»
  - Page 6 :** Interpro: Rentrée sociale de la CGT 13
  - Page 7 :** Vie syndicale: Compte-rendu de l'Assemblée générale du SDEN
  - Page 8 :** Agenda
- Photos : J. Candas, Hervé Dusson, M. Do Duc, pg6: CMS13

**Ce journal appartient à tous les adhérents du Sden-CGT,**

**Envoyez des articles et des échos de votre établissement !**



## Formation syndicale

- Lundi 12 novembre 2007:** stage de secrétaire de section au Collège Barnier (demande à déposer avant le 12 octobre voir modèle ci-joint).
- Lundi 3 et mardi 4 décembre 2007:** Formation d'accueil (demande à déposer avant le 3 novembre voir modèle ci-joint).



## Vie syndicale

- Jeudi 13 et vendredi 14 mars 2008:** le congrès du SDEN 13
- Du 19 au 23 mai 2008:** le congrès de l'UNSEN



## Actions

- Jeudi 18 octobre 2007:** journée de grève et de manifestation interprofessionnelle
- Samedi 20 octobre 2007:** manifestation régionale contre la loi discriminatoire Hortefeux
- Lundi 22 octobre 2007:** journée de grève et de manifestation pour soutenir Florimond Guimard à Aix en Provence (voir article page 4)



Pour plus d'information:  
Site Sden-CGT13:  
<http://cgteducaix.ouvaton.org/>  
Actualités élus CAPA: fiche de contestation de note administrative téléchargeable sur le site  
Nous contacter:  
[sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr)  
[sdencgt13@free.fr](mailto:sdencgt13@free.fr)  
[ursden.aixmle@wanadoo.fr](mailto:ursden.aixmle@wanadoo.fr)  
tél : 04 91 62 74 30